



Bureau d'information
et de communication
Rue de la Barre 2
1014 Lausanne



Invitation aux médias

Cérémonie officielle

Passation de mandat de la Commission cantonale de jeunes

Mesdames, Messieurs les représentants des médias,

Deux jours après la cérémonie d'installation des membres du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, nous avons le plaisir de vous informer de la tenue de la cérémonie officielle de passation de mandat de la Commission cantonale de jeunes, le :

jeudi 29 juin 2017, de 18h00 à 20h30,

à la Salle du Grand Conseil, Rue Cité-Devant 11B, 1005 Lausanne

En présence notamment de représentants de la Chambre consultative de la jeunesse, des anciens et nouveaux membres de la Commission cantonale de jeunes ainsi que de M. Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, cette Cérémonie officielle sera l'occasion de dresser un bilan des activités du mandat 2015-2017 ainsi que de présenter les nouveaux membres de la Commission nommés le 7 juin 2017 par le Conseil d'Etat.

Créée en 2011, la Commission cantonale de jeunes est composée de 15 à 25 membres âgés entre 14 et 18 ans et nommés par le Conseil d'Etat pour un mandat de deux ans. Conformément à la loi sur le soutien aux activités de la jeunesse, elle a notamment pour tâches de prendre position sur tout projet de loi pouvant la concerner de même que de faire des propositions à l'intention du Conseil d'Etat. Vous trouverez plus de renseignements sur les activités de la Commission de jeunes sur www.cdj-vaud.ch.

En vous remerciant de votre intérêt pour cet événement, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs les représentants des médias, nos salutations les meilleures.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 juin 2017

Pour toute question préalable:

Frédéric Cerchia, délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse, 078 734 16 35